

---

## Bilan des Actions Ressource forestière et Mobilisation du bois 2007-2010

---

Bilan des actions menées  
et coordonnées par le GIPEBLOR



Avril 2010  
Jérôme MARTINEZ  
GIPEBLOR

## Introduction

---

GIPEBLOR achève en 2010, la dernière partie de son engagement dans le cadre du contrat de progrès 2007 – 2010 initié avec la Région Lorraine. Ce programme d'actions a été rédigé en 2006 par le Directeur du GIPEBLOR de l'époque, André SCHEER, et a été mis en œuvre par son successeur à partir de février 2007, Emmanuel CUCHET.

Depuis sa création, la ressource forestière et sa mobilisation est un sujet primordial pour le GIPEBLOR. Ce programme s'inscrivait donc dans la continuité des précédents.

On y retrouve ainsi des projets, quasi ancestraux, tel que la coordination des actions des partenaires forestiers, l'appui des entreprises d'exploitation forestière au montage de leurs dossiers d'investissement ou encore la formation du personnel travaillant en forêt.

Mais aussi le déploiement de démarches apparues durant ce début de décennie : la certification forestière PEFC et l'association de qualification Quali Travaux Forestiers Lorraine.

Et enfin, dans un contexte d'émergence de nouveaux marchés, ce programme proposait un nouveau projet afin de connaître en quasi temps réel les besoins en matière première des entreprises lorraines, par grands secteurs.

Ce document présente les axes et projets, du contrat de progrès 2007-2010, répondants à la problématique de la ressource forestière et de sa mobilisation. Dans sa seconde partie, sont exposés les résultats obtenus par le GIPEBLOR.

## Les documents consultés

---

- Premiers éléments d'un contrat de progrès 2007-2009 entre le Conseil Régional de Lorraine et GIPEBLOR – Janvier 2007.
- Les actions conduites par GIPEBLOR en 2006 au service de la filière bois forêt Lorraine – Janvier 2007.
- Les actions conduites par GIPEBLOR en 2007 au service de la filière bois forêt Lorraine – Janvier 2008.
- Les actions conduites par GIPEBLOR en 2008 au service de la filière bois forêt Lorraine – Janvier 2009.
- Etat d'avancement de l'opération (actions conduites en 2009) – Février 2010.
- Programmes d'appui à la sylviculture en 2006, première tranche – Avril 2006.
- Programmes d'appui à la sylviculture en 2006, deuxième tranche – Octobre 2006.
- Programmes d'appui à la sylviculture en 2007, première tranche – Mars 2007.
- Rapport d'activité de PEFC Lorraine 2007 – Avril 2008.
- Rapport d'activité de PEFC Lorraine 2008 – Février 2009.
- Rapport d'activité de PEFC Lorraine 2009 – Mars 2010.
- Rapport d'activité de Quali Travaux Forestiers Lorraine 2007 – Février 2008.
- Rapport d'activité de Quali Travaux Forestiers Lorraine 2008 – Mars 2009.
- Rapport d'activité de Quali Travaux Forestiers Lorraine 2009 – Février 2010.

## **Le programme 2007-2010**

---

Dans un contexte de fin de gestion de la période d'après tempête, le programme rédigé en 2006 par le GIPEBLOR développait de nouvelles activités, notamment en direction de la construction bois, mais continuait bien évidemment à contenir un ensemble d'axes et actions sur la gestion de la forêt Lorraine et la mobilisation du bois.

Voici les extraits concernant la ressource forestière et la mobilisation du bois :

### **Axe 1 : La consolidation des bases forestières de la Lorraine, avec**

#### ➤ **La mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion forestière durable PEFC pour la Lorraine.**

Durant cette période, l'animation de la certification nécessitait de réviser l'ensemble du référentiel de PEFC Lorraine, en 2007. Cette révision devait passer par le bilan des actions menées pendant les 5 premières années, la mise à jour de l'état des lieux de la forêt lorraine et enfin la rédaction et la validation par les membres de l'association d'une nouvelle Politique de Qualité pour la période 2008-2012.

#### ➤ **L'actualisation en continu des besoins et emplois de matière première bois par les grands secteurs de consommation implantés en Lorraine** (ou y ayant une activité significative de développement).

Avec la réduction de près d'un tiers du potentiel forestier de la Lorraine à cause de la tempête, une des préoccupations était l'adéquation de l'offre et de la demande. Dans ce contexte, tous les acteurs, qu'ils soient professionnels ou politiques, voulaient avoir des éléments. Le GIPEBLOR avait donc proposé l'élaboration d'un tableau annuel des ressources-emplois de produits bois en Lorraine. Tableau qui devait être complété par une approche qualitative et conjoncturelle en fin de période.

#### ➤ **Recherche et mise en œuvre, avec les partenaires forestiers de GIPEBLOR, des méthodes et moyens permettant d'améliorer la mobilisation des produits forestiers en Lorraine**

- ✓ **Par l'appui au montage et au financement des projets visant la consolidation de la sylviculture et de l'équipement des forêts morcelées (en lien fort avec le CRPF et autres partenaires).**

L'objectif de ce programme était, par la mise en œuvre de la gestion forestière durable, de faire entrer des forêts privées morcelées dans une logique économique. (Rappel : 40 % de la forêt privée est composée en propriétés de moins de 10ha, généralement pas d'un seul tenant, propriétés qui représentent les marges de progrès les plus importantes).

Les programmes portaient sur :

- L'animation préalable nécessaire à toutes actions liées aux forêts morcelées ;
- La desserte collective de massifs ;
- La réalisation d'opérations culturales ou d'exploitation de petites tailles, au travers de gestionnaires permettant de regrouper l'offre de bois ;
- Les documents de gestion durable pour assurer la continuité, dans le temps, de la gestion.

✓ **Par la réalisation d'outils visant à améliorer les pratiques sylvicoles.**

En forêts privée et publique, les propriétaires et gestionnaires ont besoin d'outils opérationnels pour assurer la mise en œuvre d'une gestion forestière durable des forêts. La continuité des programmes définis dans les derniers contrats de plan a permis d'équiper les forêts lorraines de manière cohérente (cohérence en couverture spatiale, en thématique, en complémentarité privé-public) en :

- Schémas directeurs de dessertes forestières ;
- Guides pour le choix des essences par régions naturelles intégrant de plus en plus la notion de changements climatiques ;
- Guides de typologie et de sylviculture ;
- Guides prenant en compte les aspects environnementaux ;

✓ **Par l'amélioration des conditions de commercialisation des produits forestiers.**

Les conditions de commercialisation sont un point crucial influant directement sur les quantités de bois mobilisés et sur la compétitivité de nos entreprises régionales. Après les premiers essais de contractualisation de bois sous eau réalisés durant le contrat de plan précédent, il était nécessaire durant cette période de capitaliser cette expérience pour développer les contrats d'approvisionnement avec les industries de transformation lorraines.

#### **Axe 4 : L'amélioration des outils de mobilisation des récoltes**

➤ **L'appui aux entreprises dans le montage de leurs programmes d'investissement.**

La mobilisation du bois requiert des matériels onéreux dont l'achat par les très petites entreprises qui composent ce maillon de la filière représente un investissement particulièrement important. Ceci est encore plus vrai depuis la tempête car les entreprises lorraines se sont appropriées les techniques mécanisées d'exploitation du bois. Soutenir ces entreprises pour leur permettre de maintenir, voire d'accroître, leurs capacités de mobilisation est donc primordial.

➤ **Le développement de la démarche Quali Travaux Forestiers Lorraine**

Fin 2006, cette démarche, démarrée seulement deux ans auparavant, était déjà ancrée dans le paysage lorrain et intéressante pour les entreprises de travaux forestiers pour leur intégration dans la démarche de certification forestière mise en œuvre sur la région. Malgré tout, des développements étaient encore possibles et nécessaires pour accroître l'attractivité de l'association et son nombre d'entreprises adhérentes.

➤ **La formation des personnels qui travaillent en forêt**

Depuis longtemps, un constat est régulier : le peu de formation continue des personnes travaillant dans les entreprises de mobilisation du bois. Durant cette période, la mise en œuvre d'outils permettant l'accessibilité des personnels aux formations continues dispensées sur la région étaient nécessaires afin notamment d'améliorer leur savoir-faire concernant :

- La prise en compte des contraintes liées à la protection du milieu ;
- Le perfectionnement à l'emploi des engins forestiers et l'emploi des techniques nouvelles associées ;
- L'organisation des travaux forestiers de façon productive ;
- La gestion des entreprises forestières ;
- L'évolution des méthodes culturales.

## Les actions et principaux résultats

La mise en œuvre de ce programme s'est déroulée dans un contexte nouveau pour le GIPEBLOR avec le changement de directeur en tout début de période, Emmanuel CUCHET prenant la succession d'André SCHEER en février 2007 et un ingénieur de secteur, Jérôme MARTINEZ, arrivé depuis peu (septembre 2006).

La mise en œuvre des différents enjeux du secteur ressource forestière et mobilisation du bois a été répartie entre ces deux acteurs de l'interprofession.

### Axe 1 : La consolidation des bases forestières de la Lorraine, avec

#### ➤ La mise en œuvre d'une nouvelle politique de gestion forestière durable PEFC pour la Lorraine. (Jérôme MARTINEZ)

Depuis la création de l'association, le GIPEBLOR anime l'association PEFC Lorraine. Cela englobe toutes les tâches techniques ainsi que la partie administrative. Durant la période 2007-2009, les grandes missions confiées au GIPEBLOR ont été :

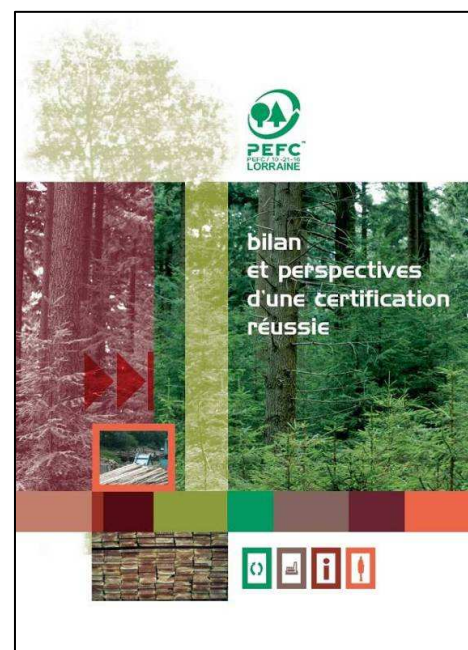
- Réussir la révision du référentiel régional ;
- Mettre en œuvre la nouvelle Politique de Qualité avec les partenaires ;
- Accroître les surfaces de forêts lorraines certifiées ;
- Accroître le nombre d'entreprises lorraines certifiées ;
- Avoir une communication active pour acquérir la reconnaissance de la marque PEFC.

La révision complète du référentiel régional a été le chantier important de l'année 2007. Il fallait faire le bilan de la mise en œuvre de la première politique de qualité, remettre à niveau l'état des lieux, reconstruire une politique de qualité, mais aussi revoir les cahiers des charges du propriétaire et d'exploitation forestière.

Afin de mener à bien cette mission, le GIPEBLOR a commencé par organiser deux réunions plénières, ouvertes au plus grand nombre, pour traiter d'une part la forêt et sa gestion et d'autre part la mobilisation du bois et ses conditions. Ces réunions ont regroupé une quarantaine de personnes intéressées et connaissant bien la filière forêt-bois régionale. Elles ont permis de valider les chiffres de l'état des lieux, d'y apporter des commentaires et surtout de donner une orientation aux travaux de reconstitution de la politique de qualité.

Le bilan de la première politique de qualité a permis de montrer les apports importants qu'a représentée la réalisation à plus de 90% des 20 projets la composant. Ce travail a été illustré par une plaquette éditée en début d'année 2008. L'état des lieux quant à lui a été étoffé par de nouveaux indicateurs (58 au total) afin d'être une image la plus explicite possible des réalités de la forêt lorraine. La construction de la nouvelle politique de qualité 2007 – 2012 a été le travail le plus important de cette révision. Après une première politique ambitieuse et prouvant son utilité, il était nécessaire de bâtir une nouvelle politique de qualité tout aussi audacieuse. Ce travail a nécessité de nombreuses réunions de travail et rencontres avec les acteurs concernés afin d'aboutir à un ensemble de 18 projets regroupés en 3 axes :

- Promouvoir une gestion forestière plus performante et plus attentive à la naturalité du milieu,
- Répondre aux besoins actuels en bois tout en améliorant les conditions de mobilisation,
- Mieux connaître les attentes du public et développer la marque PEFC.



Et enfin, le cahier des charges du propriétaire a été revu pour respecter les nouvelles exigences nationales et surtout les attentes régionales. Pour le cahier des charges d'exploitation forestière, la version nationale obligatoire a été adoptée.

Concernant la mise en œuvre de cette nouvelle politique de qualité, démarrée dès la fin de l'année 2007, le GIPEBLOR assume le portage de 5 projets et mène aussi, en tant qu'animateur de PEFC Lorraine, les 3 projets portés par l'association. Les 8 projets ainsi conduits par l'interprofession d'ici 2012 sont :

- 🌲 Projet 4 : Etudier les intégrations possibles dans PEFC Lorraine des conclusions des différents travaux menés sur le Tétrás ;
- 🌲 Projet 7 : Mieux appréhender la ressource et la récolte ;
- 🌲 Projet 11 : Promouvoir les chantiers d'exploitation forestière conformes à la gestion durable des forêts ;
- 🌲 Projet 12 : Valoriser les schémas de desserte pour la mobilisation du bois ;
- 🌲 Projet 13 : Suivre l'évolution du parc matériel d'exploitation forestière ;
- 🌲 Projet 14 : Connaître les besoins actuels et à venir des industries lourdes s'approvisionnant en Lorraine ;
- 🌲 Projet 17 : Développer PEFC dans la filière bois ;
- 🌲 Projet 18 : Afficher PEFC dans les forêts lorraines certifiées.

Le GIPEBLOR a aussi pour mission la gestion des adhésions des propriétaires forestiers lorrains à la certification forestière PEFC. De fin 2006 à fin 2009, la surface de forêt lorraine certifiée a progressé de près de 60 000 hectares, et ce malgré la gestion délicate des premiers renouvellements d'adhésion. Aujourd'hui, ce sont plus de 2 800 propriétaires privés et publics, représentant 533 000 ha, qui sont certifiés PEFC. La Région Lorraine se hisse ainsi à la seconde place au niveau national que se soit en surface certifiée ou en proportion de forêts, grâce au taux de 63% de certification.

Au-delà de ces chiffres, le GIPEBLOR réalise aussi les contrôles permettant d'assurer la crédibilité de la démarche. Les contrôles sont de deux sortes. D'une part, l'étude des résultats des audits des certifications de l'ONF et de la coopérative Forêts et Bois de l'Est. Et d'autre part, la réalisation de contrôles terrains directement dans la forêt d'une vingtaine de propriétaires forestiers privés chaque année.

En tant qu'interprofession, le GIPEBLOR porte un intérêt tout particulier au développement de la certification PEFC dans la filière bois régionale par la mise en place de chaîne de contrôle par les entreprises lorraines. Pour cela, le GIPEBLOR accompagne de façon personnalisée chaque entreprise souhaitant mettre en place cette démarche. Cet accompagnement se matérialise par une formation in-situ systématique.

Cette forte implication a permis à plus de 150 entreprises lorraines d'être aujourd'hui certifiées. De fin 2006 à fin 2009, ce ne sont pas moins de 43 entreprises qui ont mis en place une chaîne de contrôle et qui l'ont fait valider par un organisme certificateur.

La communication autour de la certification PEFC demande un travail important. La reconnaissance de la marque par le plus grand nombre est un objectif ambitieux mais primordial.

L'action la plus régulière est l'édition d'une feuille d'information semestrielle intitulée "PEFC Lorraine Info". Elle permet non seulement de garder contact avec tous les adhérents – propriétaires et entreprises – mais est aussi un vecteur important pour informer régulièrement les partenaires des activités de l'association.

GIPEBLOR profite évidemment de sa présence sur les salons et autres événementiels pour communiquer sur la certification PEFC. C'est ainsi qu'un espace dédié à la gestion durable des forêts, animé en coordination avec l'ONF, est systématiquement réalisé sur le stand du GIPEBLOR. Cela a été le cas sur l'ensemble des salons de l'habitat (Metz, Nancy et Epinal) auxquels à participer GIPEBLOR ces trois dernières années.

Pour aller au-delà, un événementiel a été créé de toute pièce dans un magasin de bricolage pour promouvoir la certification auprès des consommateurs directement sur leur lieu d'achat. C'est ainsi qu'en mars 2008 et 2009, la forêt s'est invitée chez Leroy Merlin (Zone Commerciale d'Houdemont – Sud Nancy). Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'ENGREF et l'ONF. Première nationale en 2008, cette action a été reprise dans plusieurs régions en 2009.



En complément, le GIPEBLOR a souhaité, dès 2007, promouvoir la certification PEFC dans le domaine de la construction. C'est ainsi qu'une vingtaine d'architectes ont été emmenés en forêt certifiée le 26 octobre pour comprendre ce qu'est concrètement la gestion forestière durable.

Et enfin, des encarts publicitaires ainsi que des articles parus dans la presse régionale et dans la presse spécialisée ont complété cet ensemble permettant d'asseoir véritablement la certification PEFC dans le paysage lorrain.

➤ **L'actualisation en continu des besoins et emplois de matière première bois par les grands secteurs de consommation implantés en Lorraine.**

Malgré son intérêt indéniable, notamment dans une période d'émergence d'un nouveau secteur de consommation de bois, cette action n'a pas été mise en œuvre durant la période 2007-2010.

- **Recherche et mise en œuvre, avec les partenaires forestiers de GIPEBLOR, des méthodes et moyens permettant d'améliorer la mobilisation des produits forestiers en Lorraine.**  
(Emmanuel CUCHET)

- ✓ **Par l'appui au montage et au financement des projets visant la consolidation de la sylviculture et de l'équipement des forêts morcelées (en lien fort avec le CRPF et autres partenaires).**

Le GIPEBLOR a apporté, en début de contrat de plan, son expertise aux partenaires de l'amont dans la définition des programmes éligibles.

Chaque année, en une ou deux tranches, le CRPF a rassemblé les demandes de l'ensemble des partenaires concernés et les a proposées, par le biais et avec l'aval du GIPEBLOR, à la Région Lorraine. Ce travail a permis au Conseil Régional de disposer d'un document unique, expertisé par l'interprofession, assurant ainsi la cohérence des financements sur le territoire lorrain.

1/ Animation : Il y a deux ans, le programme a été adapté pour permettre la mise sur pied d'un programme d'animation par secteurs (PDM), sur une période d'au moins trois ans. Grâce à la consolidation de différents financements, dont celui de la Région Lorraine, 5 principales zones seront très bientôt opérationnelles.

2/ Desserte : En moyenne 5 projets de desserte collective ont été cofinancés annuellement par l'Etat et la Région Lorraine, soit depuis 2006, 20 projets de routes forestières représentant plus de 25 km et desservant 1 800 ha en 450 propriétaires

3/ Appui à la sylviculture : Sur les quatre dernières années, les programmes d'appui à la sylviculture portés par les différents organismes et gestionnaires ont concerné 2 216 ha soit, avec une moyenne d'environ 2,5 ha, 885 dossiers. Ces programmes d'appui se sont répartis entre des travaux de dépressages, de tailles de formation ou des chantiers de coupes d'amélioration de petites dimensions. La conjoncture économique de cette période n'a malheureusement pas permis la réalisation de l'ensemble des objectifs.

Ces programmes ont une double vocation, réaliser des opérations de petites dimensions, économiquement limitées, et regrouper l'offre par les gestionnaires. Le CRPF prend à sa charge la visite des chantiers pour en attester la réalisation.

- ✓ **Par la réalisation d'outils visant à améliorer les pratiques sylvicoles.**

Ces dernières années, ont été proposés aux financements de la Région Lorraine, par le CRPF, l'ONF, l'ENGREF et d'autres partenaires de la forêt privée, la réalisation de différents outils à destination des propriétaires forestiers et des gestionnaires :

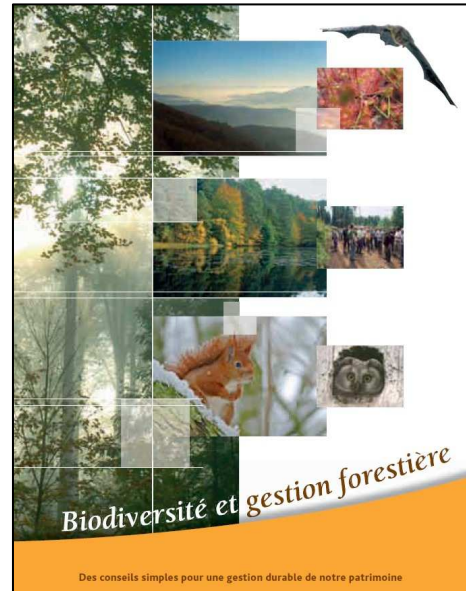
- Le Guide "Gérer sa forêt en futaie irrégulière" : la gestion des peuplements en futaie irrégulière est un enjeu important. Avec le développement de la gestion forestière durable, l'annonce du changement climatique, les attentes des lorrains sur le paysage, la futaie irrégulière est un traitement qui doit être connu et maîtrisé le mieux possible par les forestiers lorrains afin de le mettre en œuvre partout où cela peut être intéressant.
- L'atlas des forêts sous régime particulier "Géosylva" : initié par la politique de qualité de PEFC Lorraine, cet outil, unique en France, a été réalisé par l'ONF,





le CRPF et l'IFN. Informatisé et disponible pour tous les forestiers lorrains, cet atlas permet de connaître l'ensemble des zones particulières (zone d'inventaire, de protection...) lorraines et de les localiser précisément. Un problème de puissance de serveur informatique reste à régler pour que l'outil puisse être utilisé dans de bonnes conditions.

- Le guide du choix des essences pour l'Argonne : avec celui du plateau lorrain, c'était l'un des derniers guides de choix des essences qui manquait à la Lorraine. Ces guides sont très importants pour tous les forestiers, ils permettent un choix averti des essences mis en œuvre lors des régénérations. De plus, les derniers guides parus, dont celui-ci évidemment, intègre la problématique du changement climatique. Ils sont donc d'autant plus indispensables. (les études préalables à la réalisation du dernier guide, celui du Plateau Lorrain, ont débuté en 2009).
- Le Guide "Biodiversité et Gestion forestière" : entre urbanisation et agriculture, la forêt constitue sans nul doute un des derniers refuges pour bon nombre d'espèces animales et végétales. Les forestiers ont ainsi une responsabilité importante et un rôle à jouer en vue d'enrayer l'érosion de la biodiversité, en plus de celui de produire une matière première renouvelable. Ce guide apporte donc un certain nombre de réponses concrètes et compatibles avec les enjeux économiques, pour favoriser au mieux la biodiversité dans nos forêts lorraines.



Enfin, un guide sur la récolte raisonnée des rémanents est en cours de finition en 2010. La réalisation de ces guides est très importante pour améliorer encore les connaissances des forestiers lorrains, mais surtout pour les informer des problématiques actuelles et leur apporter des réponses pour la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques.

✓ **Par l'amélioration des conditions de commercialisation des produits forestiers.**

Point crucial du contrat de progrès 2007-2010 du GIPEBLOR, la mise en œuvre des contrats d'approvisionnement devait permettre une sécurisation des approvisionnements des industries lorraines et une vision à moyen terme de la commercialisation des bois pour les forêts publiques lorraines.

Durant cette période, le GIPEBLOR a animé les échanges sur la mise en place des contrats et a réalisé, quand cela était nécessaire, une enquête de besoins auprès des scieurs lorrains (notamment pour le hêtre).

En 2009, devant l'inquiétude des exploitants forestiers lorrains face à la mise en œuvre de contrats uniquement avec des transformateurs de bois, le GIPEBLOR a missionné un stagiaire pour :

- faire un état des lieux des modes de ventes actuels ;
- faire un bilan des premières contractualisations ;
- émettre des perspectives d'évolution.

Cet état des lieux a débouché sur une table ronde le 23 juillet 2009 où les différents acteurs ont émit leurs souhaits pour un développement cohérent des contrats d'approvisionnement en région Lorraine.



EN 2010, la contractualisation entre scieurs et propriétaires publics est bien engagé sur le résineux et le hêtre. Par contre, les démarches engagées sur le chêne n'ont pas abouti à ce jour. Des difficultés liées aux grandes différences de qualité spécifique à cette essence n'ont pas encore permis de trouver une entente.

#### **Axe 4 : L'amélioration des outils de mobilisation des récoltes**

➤ **L'appui aux entreprises dans le montage de leurs programmes d'investissement.**  
(Emmanuel CUCHET)

Toutes les entreprises d'exploitation forestière qui souhaitent investir peuvent être accompagnées par le GIPEBLOR, pour la constitution du dossier d'investissement. Le GIPEBLOR participe ensuite, au coté de l'Etat et de la Région Lorraine, à la commission technique qui évalue les dossiers.

C'est ainsi 10 dossiers qui ont été accompagnés en 2007, 12 en 2008 et 5 en 2009.

Même si cette dernière année a connu un gros ralentissement dans les investissements en matériels forestiers à cause de la crise, ce ne sont pas moins de 27 dossiers qui ont été accompagnés durant la période 2007-2010.

➤ **Le développement de la démarche Quali Travaux Forestiers Lorraine.** (Jérôme MARTINEZ)

Cette démarche, démarrée en 2005, demandait à être amplifiée pendant cette période 2007-2009. Pour cela trois axes d'évolution ont été développés :

- Un projet de simplification des démarches administratives ;
- La reconnaissance de l'engagement des entreprises lorraines dans les régions voisines ;
- La communication.

La réglementation impose aux donneurs d'ordre de demander un certain nombre de documents (Kbis, attestation MSA...) à leurs prestataires Entrepreneurs de Travaux Forestiers, afin de s'assurer de leur régularité vis-à-vis des obligations légales et réglementaires. Cette obligation représente une charge de travail administratif non négligeable pour les ETF qui favorisent souvent la partie technique de leur travail au détriment de la partie administrative. Cette charge n'est donc souvent que partiellement réalisée, voire pas du tout. A partir de ce constat, le GIPEBLOR a développé une démarche tout à fait innovante de mise en ligne sur internet des documents cités ci-dessus. Dès 2008, les documents demandés lors de l'adhésion ont été scannés et postés sur un espace dédié du site GIPEBLOR. Et depuis 2009, la démarche a évolué vers une simplification complète de cette tâche pour les ETF, car c'est désormais le GIPEBLOR qui récupère les documents auprès des organismes détenteurs, pour ensuite les mettre en ligne.

Même si elle demande un investissement en temps important et qu'il reste quelques ajustements à réaliser, cette démarche a été accueillie favorablement par les adhérents de l'association et par les donneurs d'ordre et demande donc à être pérennisée.

La Lorraine partage un massif forestier important avec ses régions voisines, les entreprises de travaux forestiers sont donc souvent amenées à traverser nos frontières régionales pour aller réaliser des chantiers dans ces régions limitrophes. Le GIPEBLOR a donc souhaité développer des passerelles entre la démarche QTFL et les démarches équivalentes des régions voisines. Ce fut le cas dès 2008 avec la mise en œuvre d'une reconnaissance mutuelle des démarches lorraines et alsaciennes. Après le succès remporté auprès des entreprises par ce nouveau développement, le GIPEBLOR a mis cela en place avec la démarche champardennaise, mais a essuyé un refus de la part de la démarche francomtoise. C'est ainsi que depuis 2009, nos entreprises de travaux forestiers lorraines peuvent être qualifiées sur trois régions en adhérent simplement à Quali Travaux Forestiers Lorraine.

Au niveau communication, un nouvel outil a été édité pour faire connaître les nouveaux développements de l'association à toutes les entreprises et partenaires concernés. Cette plaquette imprimée à plusieurs milliers d'exemplaires est à disposition des adhérents qui l'utilisent pour valoriser leur entreprise et leur engagement.

C'est ainsi que l'association Quali Travaux Forestiers Lorraine fédèrent chaque année plus de 70 entreprises autour de la cause primordiale que représente l'exploitation forestière respectueuse du milieu forestier.



➤ **La formation des personnels qui travaillent en forêt.** (Emmanuel CUCHET)

En 2006, en partenariat avec les fonds de formation, la Région Lorraine et l'Etat, le GIPEBLOR a mis en place un accord cadre pour favoriser la formation des personnels qui travaillent dans les entreprises d'exploitation et de travaux forestiers.

Cet accord cadre permettait le financement à 70% des formations et des frais inhérents (déplacement, restauration, logement, perte de rémunération) pour les formations réalisées durant les années 2007 à 2009.

Quelques entreprises ont su profiter de ces dispositions très avantageuses mais ces formations n'ont représenté qu'une petite part de l'enveloppe disponible au départ. En effet, un déficit de communication sur cet accord cadre n'a pas permis l'utilisation de l'ensemble des fonds dédiés à ce projet.

## Conclusion

---

Malgré les changements de personnel intervenu au début de la mise en œuvre de ce programme, la majorité des actions prévues ont pu être menées à terme.

Les deux associations portées par le GIPEBLOR, PEFC Lorraine et QTFL, ont continué leur développement et progression. Le renouvellement du référentiel régional de gestion forestière durable a été adopté à l'unanimité par l'association PEFC Lorraine en octobre 2007, preuve du travail important d'écoute, de transcription, de mise en relation des partenaires qui avait été effectué.

Les projets menés par les partenaires forestiers, tel que le CRPF et l'ONF, ont permis le financement et donc l'amélioration de surfaces importantes en vue de production de bois de qualité pour l'industrie lorraine. Les documents édités et diffusés aux forestiers lorrains permettront aussi une amélioration des pratiques dans nos forêts régionales.

Le travail mené par l'interprofession auprès des Entreprises de Travaux Forestiers a continué dans la lignée de ce qui était réalisé auparavant mais la mise en œuvre effective s'est faite dans une moindre mesure. En effet, aujourd'hui ces entreprises ne sont pas accompagnées de manière systématique et complète dans le montage de leurs dossiers d'investissement. Les fonds mis à leur disposition pour la formation n'ont été utilisés que partiellement. Alors même que cette problématique est importante, voire cruciale, pour ces entreprises.

L'amélioration des conditions de commercialisation des bois avec la mise en œuvre des contrats d'approvisionnement par l'Office National des Forêts est un projet qui s'est avéré très complexe à mettre en œuvre. En effet, entre les besoins et attentes des industriels régionaux et une politique de commercialisation nationale menée par l'ONF, les discussions et ententes sont difficiles à mener et à trouver. Malgré les efforts mis en œuvre pour informer, partager et trouver un consensus, les contrats d'approvisionnement ne se sont pas développés autant que les acteurs lorrains le souhaitaient.

La recherche de l'équilibre entre les besoins des entreprises régionales du bois et la ressource disponible dans les forêts lorraines a toujours été et est encore aujourd'hui un enjeu primordial pour l'interprofession. Malgré cela, le projet "actualisation en continu des besoins et emplois de matière première bois par les grands secteurs" proposé dans ce contrat de progrès 2007-2009 n'a pas pu être mené.

Le bilan de contrat de progrès 2007-2009 est donc contrasté. Même s'il est plutôt positif dans l'ensemble, il peut être regrettable de n'avoir pas pu atteindre complètement certains objectifs qui étaient pourtant très importants pour la filière forêt bois lorraine. Ce bilan est donc à retenir pour la rédaction et la mise en œuvre du prochain projet stratégique. En effet, l'interprofession est faiblement dotée de personnel en interne et ses capacités d'autofinancement sont limitées. L'unique capital du GIPEBLOR réside donc dans la confiance que lui font les professionnels de la filière et leurs partenaires. Les actions interprofessionnelles ne sont efficaces que si elles s'inscrivent davantage en lien avec les outils locaux d'animation de la filière (CRPF, Coopérative, ONF, etc...), les grands outils nationaux (IFN, FCBA...), les acteurs de la formation, les acteurs de la recherche, etc.